



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : **Régate n° 31: Trans Mosane 2 et Aquanam 1**
Date : **Le 9 mai 2010**

Lieu : Les régates se dérouleront sur le plan d'eau de la Meuse.
Entre l'écluse de Tailfer et l'Île de Dave

Autorité Organisatrice : **Le Cercle de Voile de Dave**
CVD (Péniche Titine II) Chemin du Rivage 5100 Dave

1. LIEU DE L'ÉVÉNEMENT.

La Trans Mosane 2 /Aquanam 1 se déroulera sur le plan d'eau de la Meuse. Entre l'Île de Dave et l'écluse de Tailfer **le 9 mai 2010**

2. ADMISSION et INSCRIPTION.

- 2.1 La régata est ouverte à tous les dériveurs en état de navigation.
- 2.2 Les compétiteurs doivent détenir une licence de navigation valide, comme requis par leur fédération. Et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 2.3 Confirmation des inscriptions au secrétariat du CVD.

A partir de 9 h sur la péniche Titine et au plus tard 30 minutes avant le départ
Aucun droit d'inscription ne sera demandé.

3. REGLES.

La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009-2012 (RCV).

Les règles telles que spécifiées dans cet avis de course (AC).

Les instructions de course (IC). Les IC peuvent modifier les RCV et les règles de cet AC.
En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

Visitez notre site : www.cvdave.be & <http://ecolevoile.be>

4. PROGRAMME.

9H00 : Accueil et inscriptions.

10H30 : 1^{er} signal d'attention pour courses à suivre.
(un maximum de course).

Vers 12h30 : Break déjeuner.

Pains saucisses BBQ (2,50€)

5. PUBLICITE.

Cette régata est classée « catégorie A » selon l'article 20 du règlement IsAF et sera soumise aux RCV régissant cette catégorie.

La publicité pour le tabac est interdite en Belgique .

6. INSTRUCTIONS DE COURSE.

Les instructions de course seront disponibles à l'inscription.

7. PARCOURS.

Les parcours seront joints en annexe des IC

8. CLASSEMENT.

En fonction du règlement du championnat M&L et celui d'Aquanam.

9. COMMUNICATION RADIO.

Aucune reception/transmission radio ne sera effectuée pendant qu'un bateau est en course.
Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. EVENEMENTS SOCIAUX.

A partir de 16h: » *Les crêpes d'Hélène* »
Elles sont offertes par le CVD à tous les régatiers.



Avec le soutien de la ville de Namur

11. CONTACTS.

Responsable régata :

Jean Rouchet 081 40 07 52 ou jeanrouchet@hotmail.com

E-mail CVD : accueil@cvdave.be

Visitez notre site : www.cvdave.be & <http://ecolevoile.be>